

BULLETIN TRIMESTRIEL
pour la **FORMATION**
des **MEMBRES ACTIFS**



VIE LIBRE
LA SOIF D'EN SORTIR

AGIR

CAHIER POUR L'ACTION

**Le rôle de chaque responsable
dans une organisation nationale**

Sommaire

<i>Page 2</i> Une révolution humaniste	<i>Page 5</i> Schéma fonctionnement	<i>Page 13</i> Communication
<i>Page 3</i> Edito: Acteurs-Militants	<i>Pages 6-11</i> Rôles...	<i>Page 14</i> Action représentative
<i>Page 4</i> Schéma structuration	<i>Page 12</i> Formation	<i>Pages 15-16</i> Calendrier 1999

Une révolution humaniste

André, Germaine et tous ceux qui les ont accompagnés jusqu'à aujourd'hui, militant de base ou responsable, nous ont légué un Mouvement. Celui-ci agit en fonction de certains objectifs, qui peuvent s'adapter en fonction des évolutions, mais qui sont toujours d'une permanente actualité.

Une révolution humaniste

A l'époque de sa création (1953), les malades alcooliques étaient considérés comme des incapables, des vicieux. Or deux personnes, un abstinent volontaire et une buveuse guérie, affirment que c'est une maladie et que l'on peut en guérir. Comble, ils proposent que ce soit les buveurs guéris qui aident les malades alcooliques à s'en sortir. Enfin, qu'un Mouvement se crée pour défendre ces objectifs et que ce soit ces mêmes buveurs guéris qui en soient les responsables et qui fondent une association démocratique. André et Germaine nous appellent à une révolution humaniste où tous les hommes, quelle que soit leur apparente déchéance ou dévalorisation dans la société, sont capables de se remettre debout et de redevenir des hommes en pleine capacité de leurs moyens.

Cette démarche touche toutes les personnes quels que soient leur sexe, leur âge ou la couleur de leur peau. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de conflits, d'opposition, de désaccord entre les personnes mais que la Charte donne un objectif prioritaire au mouvement : *"Parmi toutes les valeurs terrestres, il y a l'homme, la personne humaine... Il n'y a pas d'a priori. Il n'y a pas d'idées préconçues : il y a des buveurs à sauver, des familles entières à secourir..."*

Dans le cadre de cette révolution, l'alcoolisme devient une maladie et elle peut guérir. La maladie ne pose plus beaucoup de problème à personne, par contre la guérison ! Pour

nous, quelqu'un de bien portant est comme l'OMS le dit : *"bien dans sa tête, dans son corps et avec les autres"*. Et nous rajoutons : *"En étant libre de boire ce qu'il souhaite, même de l'eau"*. Combien de maladies sont dites guéries, mais il faut faire attention : bronchite, dépression, maladie de l'estomac, etc. Et pourquoi ne serions-nous pas buveurs guéris ou abstinents volontaires, à part raisons culturelles : **libres** de ne pas boire d'alcool ?

Guérison et Promotion

Partout dans nos écrits, nous affirmons : *"Guérison et Promotion des buveurs guéris et de leur famille"*. Ce mot de promotion pose encore bien des problèmes dans notre Mouvement. Comme l'affirment André et Germaine : *"Les premiers sauveteurs de buveurs seront des buveurs eux-mêmes."*

Ils devront à l'intérieur du Mouvement et à l'extérieur prendre des responsabilités. Et c'est là que nos fondateurs nous demandent le plus difficile. Pour que de nouveaux puissent faire leur promotion, il faut, après avoir reconnu sa maladie, guérir celle-ci, prendre des responsabilités, laisser – tout en les aidant – les plus jeunes faire leur promotion. Il y a un précipice entre ce type de démarche que nous proposons Germaine et André et la société où tout n'est que compétition, maintien dans son pouvoir ou sa place.

Notre rôle n'est pas seulement d'aider à guérir les malades alcooliques mais aussi de faire qu'il y en est de moins en moins. C'est la prévention dans tous les milieux, écoles, entreprises, hôpitaux, médecins, pharmaciens, etc.

C'est aussi la lutte contre les causes, c'est-à-dire notre action de lobby auprès de tous ceux qui ont un pouvoir au plan local, départemental ou national, auprès de maires, conseillers généraux,

députés, commissions parlementaires... Pendant les campagnes électorales ou les défenses par exemple de la Sécurité Sociale (nécessaire aux malades surtout gratuite pour les plus défavorisés).

Le Mouvement, tout en accueillant tout le monde et en ayant le respect des différences, s'adresse en priorité aux plus défavorisés. Il est familial c'est-à-dire que le conjoint(e) accompagne l'élu avec voix consultative.

Il n'est pas anti-alcool, la meilleure preuve c'est que des adhérents (sympathisants) peuvent continuer à boire de l'alcool. Seulement, nous pensons que le moindre risque est de consommer de l'alcool occasionnellement et sans excès.

Neutralité

Nous sommes autonomes de tous partis, syndicats ou religions. Cela veut dire que ce n'est pas ces organisations qui déterminent nos positions.

En aucun cas – et la Charte le précise –, cela voudrait dire que nous sommes neutres. *"Notre Mouvement devra donc avoir un sens social très développé, un souci de réforme des structures et des conditions inhumaines de la vie."*

On pourrait parler aujourd'hui du chômage et de ce que cela engendre : la misère, la peur de perdre son emploi ; de l'autre, la compétition à outrance et la tentation de reporter la cause de tous ses malheurs sur certaines catégories sociales.

Enfin, nous avons des moyens pour réaliser cette *"politique Vie Libre"* et, en premier lieu, toute l'action faite par les militants au plan local, départemental, régional ou national.

Ensuite, des formations pour permettre aux bénévoles de se former et le journal "Libres" pour sensibiliser à l'intérieur et à l'extérieur.

AGIR N° 170 - Supplément à Libres N° 230

Directeur de publication : Daniel Dabit. Comité de rédaction : Armand Beaufrère, Maurice Brunon, Daniel Dabit, Christian Guenoux, Jacques Janusz, Louis Le Blévec, Pierre Matis, avec le concours de l'équipe des permanents, des commissions de travail du comité national et des délégués à la communication.

Mise en page : Laurence Delanne et Djamila Fridjine.

Rédaction-administration : 8, impasse Dumur - 92110 Clichy - Tél. 01 47 39 40 80 - Télécopie : 01 47 30 45 37.

Minitel : 3615 ALCOVIELIBRE - Commission paritaire : CCPPAP 50560.

Imprimerie Borel : 26, avenue du Général-Michel-Bizot - 75012 Paris.

Acteurs-Militants

Le Mouvement Vie Libre n'échappe pas aux phénomènes de société actuelle. Aujourd'hui il faut consommer ! Tout est consommable : les loisirs, la beauté, la santé...

Il ne faut pas s'étonner que, dans un tel contexte, des malades, leur famille, leurs proches viennent à l'association Vie Libre pour consommer de la santé.

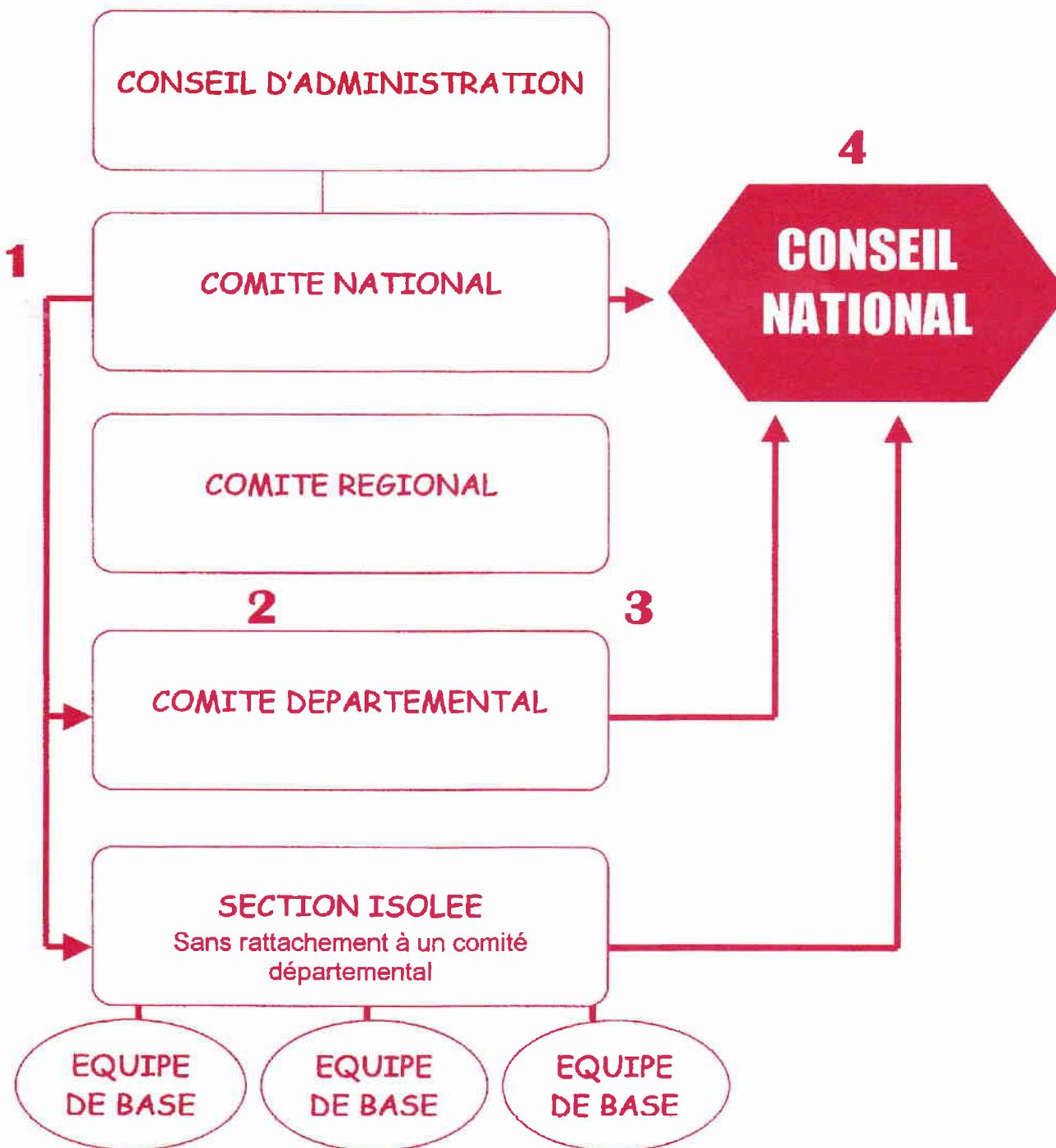
Ils sont prêts à payer pour retrouver le plus rapidement possible une vie sans alcool, l'amour de leur conjoint et de leur enfant, la dignité, un travail, un logement... Ils sont consommateurs et en veulent pour leur argent !

Vie Libre ne vend rien. Par contre, il propose d'aider le malade alcoolique couché à se remettre debout. Il incite celles et ceux qui réussissent à quitter l'alcool à devenir des acteurs de santé et de dignité. Il les invite à faire partager leur guérison avec le plus grand nombre. Il leur offre une formation pour devenir des militants, des responsables d'un grand mouvement d'éducation populaire, de jeunesse, reconnu d'utilité publique.

De consommateurs, de victimes d'un produit faisant l'objet de tant de publicité pour gagner encore plus de consommateurs et faire encore plus de victimes, nous voilà devenus des militants acteurs heureux et fiers de l'être !

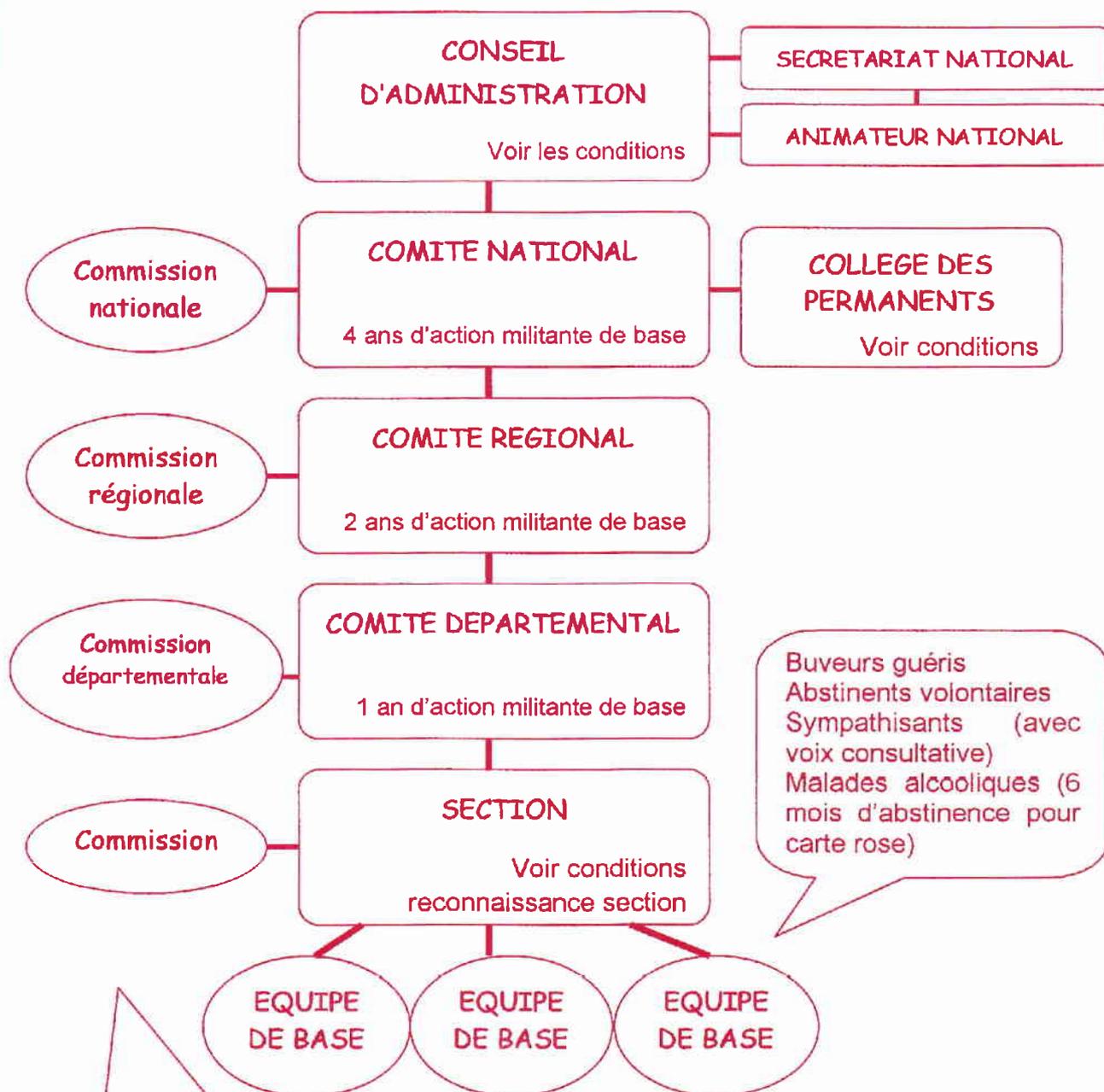
Daniel DABIT

Structuration



Les membres du Comité national sont élus directement par la base et peuvent de ce fait présenter la liste des membres du Conseil d'Administration au Conseil national

Le fonctionnement du Mouvement



Buveurs guéris
 Abstinents volontaires
 Sympathisants (avec voix consultative)
 Malades alcooliques (6 mois d'abstinence pour carte rose)

Les commissions, Femmes, Jeunes, Prisons et autres sont mises en place par les structures qui en sentent la nécessité pour l'action. Elles se mettent en place sous le contrôle moral et financier et avec les objectifs qu'elles définissent

Rôle des comités

Au niveau de la section, du département et de la région

Les comités élus à tous les niveaux suivant les critères définis par le règlement intérieur sont responsables de l'animation de leur structure et, pour cela, élisent un bureau qui est chargé d'appliquer les décisions et de faire des propositions.

Le rôle de ces comités est la responsabilité morale et financière de la structure qu'ils animent.

Il y a dans cette responsabilité plusieurs points : *garantir l'esprit du Mouvement, coordonner l'action et maintenir le lien entre les différentes structures, le contrôle financier, la formation, la communication, le développement, etc.*

Garantir

L'esprit du Mouvement

L'article 2 des statuts et le règlement intérieur (reflet de la charte) définissent bien cet esprit. *"De mener une action fraternelle près des buveurs et de leur famille afin de les renseigner utilement sur les thérapies existantes actuellement, de diriger les malades vers les services compétents, de les aider au cours de leur traitement et après celui-ci de faciliter leur réinsertion familiale, professionnelle, civique et sociale",* ensuite *"de susciter, parmi les membres de l'association, une collaboration personnelle effective à tous les services d'entraide du Mouvement, de travailler sur tous les terrains à la promotion, à la défense des victimes de l'alcoolisme et à la sauvegarde de leur famille"*.

Ce que le règlement intérieur résume en disant : *"de maintenir dans l'unité, l'esprit du Mouvement qui comporte notamment la nécessité :*

- a) *centrer l'action sur la promotion humaine et sociale des buveurs et de sa famille,*
- b) *avoir un sens révolutionnaire, dans le sens du bien commun et de la libération de l'homme."*

Coordonner l'action et maintenir le lien entre les différentes structures.

Que ce soit au niveau de la section, du département ou de la région, le comité doit coordonner l'action des différentes équipes qu'elles soient des équipes de base, des sections ou des départements. Il doit aussi maintenir l'unité entre ces différentes équipes.

Pour que celles-ci existent, il faut que chaque représentant puisse exprimer son opinion en toute liberté, que les décisions prises tiennent compte de ces expressions, qu'il puisse y avoir d'autres rencontres (loisirs) où chacun peut découvrir l'autre sous d'autres aspects. Il faut que chacun est le sentiment de travailler dans un même objectif.

Le contrôle financier

Toutes nos actions, à quelque niveau que ce soit, demandent un financement. Il faut que chaque trésorier de comité fasse le point, à chaque réunion, sur les dépenses et les rentrées.

Sans qu'il y ait le moindre soupçon sur la gestion, il faut que les membres des comités puissent poser des questions sur des points précis.

Par exemple, ce mois combien y a-t-il de frais de transport ou le loto que nous avons organisé, a rapporté combien et combien avons-nous investi, etc.

Le trésorier et son adjoint ne doivent pas rester seuls. S'intéresser à leur travail démontre l'importance que les finances représentent pour tous.

C'est aussi, en fin d'année, pouvoir vérifier la politique menée par la structure. Combien avons-nous investi pour les malades, les loisirs, la formation ? La comparaison de ces chiffres peut nous donner la réalité de la politique développée par la structure.

La formation

Avons-nous le souci de développer la formation des membres du Mouvement par les réunions, les journées d'étude, les stages nationaux (voir page 12 de cet *Agir*) ?

La communication

La structure a-t-elle le souci de faire connaître l'association dans les différents médias ? Mais aussi de faire percevoir aux adhérents les différents journaux ou documents de notre association leur permettant de mieux comprendre nos objectifs (voir page 13 de cet *Agir*).

Le développement

Tout d'abord, l'action d'aide auprès des malades alcooliques, puis l'action de promotion doivent permettre aux structures existantes de maintenir ou de développer le nombre d'adhérents existants.

On doit s'interroger aussi au niveau des actions pour voir si des équipes de base, qui se sont bien développées, ne peuvent devenir des sections ou si on ne peut pas développer de nouvelles équipes.

Au niveau départemental ou régional, faire la géographie de l'implantation de Vie Libre dans son secteur.

Voir aussi les structures existantes, si des adhérents n'habitent pas des secteurs non développés et si on ne peut pas, à partir d'eux, démarrer des équipes.

Rôle des responsables

Au sein des comités de sections, départements et régions

Il est certain que le responsable apparaît souvent comme le représentant de la Section en raison du mandat reçu du comité ; dans son rôle officiel auprès de tous les organismes, sociaux, culturels, médicaux, publics et syndicaux... il doit avoir constamment présente à son esprit la dimension « nationale » (Mouvement reconnu d'utilité publique) s'appuyant sur la force du témoignage et de l'action.

S'il doit se savoir l'âme de la section, il ne peut en être les bras, aussi le responsable doit centrer son action sur les personnes, cela veut dire qu'à partir de la connaissance de la maladie alcoolique et de ses conséquences, ainsi que de l'aspect humain et social du problème, son rôle essentiel est de faire en sorte que **l'animation soit collectivement assumée en équipe dans chacune des activités de la section** – réunions, secrétariat, trésorerie, formation, information et propagande, diffusion de journaux et brochures, femmes, jeunes, équipes de base, loisirs, etc.

S'il se sent responsable de toute la section, il doit être particulièrement attentif aux équipes de base et à toute la vie qui s'y exprime, les encourager par l'amitié, la solidarité, l'action menée, son rôle de coordination des actions et activités diverses lui demande d'avoir le souci du travail en équipe, soutenant en cas de besoin l'action de tel ou tel responsable de fonction ou activité en difficulté, la suppléance ne devant en dernier ressort n'être que tout à fait passagère.

Il a le souci de la montée des autres et se prépare à transmettre ses fonctions dès que possible, alors en vrai démocrate il reprendra sa place de simple militant s'il le faut. Il est indispensable que l'élection d'un responsable de section doit surtout être dictée, par le sentiment de sécurité qu'il apporte, tant sur le plan du témoignage, de l'esprit et de l'action du mouvement.

Nous constatons combien est indispensable à la fonction du responsable une conscience précise de la Charte, de l'esprit et de la formation Vie Libre. Cela veut dire que le responsable doit personnellement faire l'effort de formation nécessaire, afin de bien connaître sur quelles valeurs de référence il assume son rôle, ceci aussi et surtout afin d'en être garant et le défenseur devant tous. Ses efforts d'une formation toujours plus grande l'amèneront à situer la dimension de son action à un niveau national pour aider les autres à bien saisir les orientations, positions et actions menées par le Mouvement tout entier à travers les structures, dont il saura faire comprendre et l'importance et l'aspect de soutien et de promotion des personnes. En un mot, il doit agir de façon à ce que toute la section se sente concernée par les moyens de formation.

Un des soucis permanents du responsable est de veiller à ce qu'il soit fait une application **exacte** des règles que le Mouvement s'est donné (statuts, règlement intérieur en vigueur) et ce, particulièrement dans les assemblées générales et à chaque fois qu'un mandat statutaire est en cause, qu'il ait bien conscience que **la structure est au service du mouvement**, avec le souci particulier de l'action, de la promotion des malades alcooliques et de leur famille. **Il doit vivre et faire vivre l'esprit du Mouvement.**

Là où n'existe pas de comité départemental, il se tient en rapport étroit avec le **délégué régional** qu'il n'hésitera pas à questionner en cas de nécessité ou de situation délicate à solutionner – il se refusera à prendre toutes initiatives qui seraient contraires aux objectifs et à l'esprit du Mouvement affirmés dans les Conseils nationaux.

Il n'est pas le « caïd », le « super-militant », mais par son attention aux personnes, il veillera au cours des réunions de toute nature à ce que soit respectée l'expression de tous (sans pour autant animer la réunion, action réservée à une équipe), il veillera aussi au respect dû à toute personne, même à celles qui peuvent s'opposer à l'action du Mouvement.

Dans ses relations avec le secrétaire, il devra être compréhensif et lui apporter son soutien dans un esprit de travail en équipe, il devra être informé de toutes les correspondances et toutes les questions échangées au nom de la section et qui l'engagent, Il invitera le secrétaire à bien tenir les délais des divers travaux de secrétariat, comptes rendus réunions mensuelles, de comité de section, rapport annuel d'activité, en vue des assemblées générales et aussi des diverses demandes de subventions.

Après du trésorier, il devra se montrer exigeant quant à la régularité de toutes les opérations de trésorerie, inviter le trésorier, à faire chaque mois devant le comité de section le point sur la situation financière, sur le nombre de non-renouvellements éventuels, provoquant le cas échéant une révision d'activités à ce niveau.

Il doit être le soutien efficace du trésorier en esprit d'équipe pour permettre à celui-ci de poser, si besoin est, des points d'interrogation tant au plan des cotisations, qu'à celui de chacune des activités du Mouvement, Il doit être attentif pour que le bilan soit donné à la section ainsi que le budget prévisionnel dans les délais voulus.

Au sein de son équipe de base, le responsable de la section **se situera comme un simple militant au niveau de ses coéquipiers et principalement des nouveaux venus**. Il évitera de faire état de ses connaissances générales et veillera à ne pas court-circuiter l'animateur de la réunion, il acceptera comme les autres sa part d'action.

Au plan départemental ou régional

Ce qui est dit du responsable de section est valable dans l'ensemble au plan départemental et région, dont toutes les questions doivent être abordées dans une vision nationale de l'action de guérison et de promotion des victimes de l'alcoolisation du milieu populaire.

Le responsable départemental ou régional doit être dégagé d'autres fonctions afin de ne pas alourdir son action, préserver son équilibre familial et personnel, permettre la promotion des autres et donner le meilleur de lui-même et en foyer à sa responsabilité précise.

Pilier de la structure nationale avec juridiction départementale ou régionale, il doit veiller particulièrement à ce que tout ce qui est fait, engagé et établi juridiquement au sujet des membres actifs, des élections au C.D. au C.R., le soit dans le respect total des statuts et du règlement intérieur que le Mouvement s'est donné.

Tout ce qui est dit pour le responsable est valable pour son **adjoint**. Ils doivent travailler en **unité** et en **partage** des responsabilités et des actions, acceptant d'être remis en cause par la base.

Dans tous les domaines et à tous les niveaux, il sera respectueux des fonctions de chacun des membres des comités de sections, départementaux ou régionaux et mettre réellement en action la devise forte de notre Mouvement Vie Libre.

« Notre force c'est notre amitié. »

Rôle des secrétaires

Au sein des comités de sections, départements et régions

Partons de l'idée que tout responsable est d'abord « militant de base ». « Comment notre responsabilité est au service de l'action pour la guérison des buveurs ».

A partir des éléments dont nous disposons, nous pouvons retenir les points ci-dessous :

- Dans sa fonction au service de l'action pour la guérison des buveurs, le secrétaire qu'il soit de section, de C.D. ou de C.R., a conscience de sa responsabilité envers tout le Mouvement, dont il doit, au travers de son action quotidienne, saisir l'aspect national. En effet, quel est l'élément de la structure du Mouvement qui n'a pas inscrit sur ses entêtes le label : « reconnu d'utilité publique » ?
- Comment pourra-t-il assurer son rôle s'il manque de faire équipe avec le responsable de la section, avec le trésorier et les autres membres du bureau ?
- La liste des adhérents et leur évolution ne sera-t-elle pas très importante dans la révision d'activités et à cause des liens à établir entre les uns et les autres ?
- Il est certain qu'un fichier bien tenu peut permettre de reprendre le contact avec ceux qu'on ne voit plus. Avec le responsable, il s'inquiète des absences aux réunions de comités de sections, et de la marche des équipes de base.
- Il ne peut pas exclure de sa pensée que son action administrative a une nature profondément humaine. En effet, n'est-ce pas à cause de telle ou telle expression recueillie en réunion, ou de telle ou telle situation, qu'il découvrira souvent la souffrance des autres, et qu'en équipe avec le bureau et le comité de section, il aidera à trouver la solution ou la position qu'il conviendra d'adopter éventuellement.
- Tout à fait conscient qu'un traitement n'est qu'un aspect de la guérison du malade, son effort d'action devra tendre toujours, en équipe avec son comité, à favoriser la formation de tous les membres de la section, par tous les moyens que propose le Mouvement : journées d'étude, liens avec les collectivités locales, avec tous les organismes qui assurent la représentation et la défense des personnes du milieu populaire, etc.
- Ayant le sentiment profond de sa responsabilité vis-à-vis de tout le Mouvement, n'aura-t-il pas le désir de ce mieux former, notamment en participant aux stages organisés par le national ? Ne serait-ce pas pour lui un élément très sérieux pour apporter à sa fonction dans le Mouvement et en définitive à tous les buveurs, plus d'efficacité et encore plus d'amitié ?
- Militant de base, participant d'une équipe, pourra-t-il longtemps tenir sa fonction et son action, si celle-ci n'est pas portée en dialogue et partagée en foyer ? Ne pouvant et ne voulant pas tout faire, n'aura-t-il pas le souci de mettre le plus possible de personnes dans l'action ? N'étant ni un super-militant, ni un surhomme, il aura à

tenir compte de son foyer dont l'équilibre lui sera précieux dans la manière de mener son action.

- Précis autant que possible dans son travail, soucieux du respect qui est dû à toute personne, il sentira tout le sens humain qui, à travers les écrits, tisse la trame d'une action merveilleuse de guérison et de promotion des buveurs.
- S'il ne peut tout faire, n'aura-t-il pas à veiller à ce que les comptes rendus de réunions puissent être faits par d'autres personnes, qu'il pourra aider à garder l'exactitude des faits et des interventions ? N'est-ce pas là aussi un moyen pour lui de favoriser la promotion, tout en préparant la relève.
- Beaucoup d'autres choses se disent en journées d'étude pour les membres des bureaux, des comités, elles ne peuvent y être toutes rapportées, ne fallait-il pas esquisser cette perspective morale et humaine de l'action des secrétaires ?

Sur le plan purement administratif, la tâche du secrétaire de section comprend également :

- ♦ Dans le cas d'une section isolée, il envoie chaque mois au national le compte rendu des réunions de section. Ainsi qu'au C.D. et au délégué régional s'il y en a.
- ♦ Il assure tout le courrier officiel de la section.
- ♦ Il inscrit sur un cahier les comptes rendus mensuels.
- ♦ Il doit assurer en équipe avec le bureau, le compte rendu annuel des activités de la section, en se servant des comptes rendus mensuels.
- ♦ Il tient à jour les archives, les éléments administratifs, Agir, Livres, fiches, statuts, règlement intérieur (dont il doit avoir une connaissance exacte) et toutes modifications intervenues et bien entendu le double de tout courrier.
- ♦ Il adresse au national sous huitaine le compte rendu de l'assemblée générale, comportant l'élection des membres du bureau et du tiers sortant au comité de section, il précise également dans ce compte rendu les noms des membres accrédités aux signatures des comptes, selon les instructions reçues et doit le faire signer par les membres du bureau élu.
- Pour la reconnaissance de la section, il veillera à constituer le dossier en prenant soin de se conformer aux renseignements donnés à cet effet.
- Il doit avoir le souci de mettre son adjoint au courant de ses activités de secrétariat.
- S'il existe un C.D., il est constamment en contact avec le C.D., avec lequel il doit collaborer en toute amitié.
- Au niveau départemental et régional, les responsabilités à part qu'elles s'adaptent à leurs secteurs.
 - ♦ Compte rendu départemental ou régional
 - ♦ Suivi et développement des sections ou départements
 - ♦ Il doit être en contact avec la région ou le national par le délégué national à la région, etc.

Rôle du trésorier

Au sein des comités de sections, départements et régions

L'action du Mouvement repose essentiellement sur le bénévolat. Donner de son temps gratuitement, pour aider d'autres personnes à « renaître dans la vie, la santé, l'amour », c'est beau, c'est généreux...

Mais la vie d'une section c'est, aussi, les déplacements, le téléphone...

Il faut que les militants puissent se former..., qu'ils disposent de documentation.

C'est le siège des structures qui est loué... et les frais de chauffage, d'électricité, etc.

Bref, si un couple, une famille, ne vivent pas seulement « d'amour et d'eau fraîche », il en va de même à Vie Libre. L'argent est nécessaire.

Et dès que l'on dispose de fonds publics (*subventions*) de fonds remis par les adhérents (*cotisations, dons, recettes provenant d'activités*), il faut une gestion rigoureuse... C'est l'action du trésorier.

Militant dans l'ombre

Le trésorier assume une tâche très importante, indispensable, dans une grande discrétion...

Durant plusieurs heures par mois, il est « dans les chiffres », seul ou avec son adjoint.

Au cours des réunions de comité, ce n'est pas souvent lui qui est le mieux écouté quand il donne les comptes du mois ou du trimestre et même quand il expose des problèmes et difficultés de la trésorerie (par exemple : un retard ou une diminution des subventions).

Sous prétexte qu'on lui « fait confiance », on oublie que la trésorerie concerne les membres du comité au même titre que les objectifs d'action, le fonctionnement des équipes de base, etc.

Formation

Le trésorier de section est un militant qui a un grand pouvoir : celui de bloquer le fonctionnement de tout le Mouvement.

S'il ne transmet pas les bilans dans les délais prévus, il retarde, il bloque, le bon fonctionnement des structures, car ce sont alors ces structures qui n'ont pas les éléments nécessaires pour faire leurs propres bilans.

Le trésorier se forme en étant trésorier adjoint et en collaborant avec le trésorier... Ce peut être un ancien trésorier qui a voulu laisser la place à un plus jeune et qui l'aide à se « mettre en route ».

Il y a des journées d'étude départementales ou régionales, des sessions nationales... de formation des trésoriers.

Etre bon trésorier, quand à une époque, à cause de l'alcool, on était un mauvais gestionnaire de son propre budget, c'est cela, aussi la promotion après la guérison.

Missions

En premier lieu, la préoccupation du trésorier de section et de son adjoint, est l'encaissement des cotisations, cela conditionne l'établissement des « relevés », leur envoi immédiat au national, ensuite au département et à la région, accompagnés des règlements correspondants à chacun.

C'est donc à partir de ce travail de base que la section et le département seront crédités au niveau national des voix qui leur reviennent pour le Conseil national.

La date limite d'envoi au national, avec le règlement est le **30 juin**.

Dépositaire de la confiance des membres des comités, **il devra être le seul** en possession de la caisse et des chèques bancaires.

Pour éviter toute cosignature d'avance, il est conseillé de prévoir les règlements à effectuer et la signature des chèques au cours des réunions de comité.

Chaque fois qu'il se réunit, il lui appartient de donner aux comités une situation de la trésorerie et d'informer les membres des questions qui se posent à lui.

Chaque trimestre il devra adresser au trésorier du comité départemental des recettes et des dépenses aux fins de récapitulation.

L'action du trésorier se situe donc selon deux axes bien précis :

- 1) Le contrôle et la gestion de la trésorerie avec le bilan annuel des recettes et des dépenses.
- 2) L'établissement des prévisions budgétaires en recettes et en dépenses dont il aura étudié tous les postes pour l'année qui vient.
- 3) Il devra aussi chaque année faire contrôler ses comptes par un expert-comptable ou le commissaire aux comptes. Pour cela, il faut en premier lieu qu'il ait tous les justificatifs des recettes et des dépenses. Ensuite un cahier de comptes en colonnes (suivant la norme du questionnaire financier).

Enfin envoyez chaque année ce questionnaire financier visé par un expert-comptable au national.

Rôle des délégués

Au sein du département, de la région et du national

Membre par obligation d'une équipe de base profondément imprégné de l'esprit du Mouvement, le délégué assume dans l'amitié, la modestie, les responsabilités qui lui sont confiées dans un souci très affirmé du respect des décisions de son comité.

DÉPARTEMENT

Article 4 du R. I.

Le comité de section élit parmi ses membres pour trois ans par bulletin secret ses représentants au comité départemental. Ceux-ci devront avoir un minimum d'un an d'action militante de base.

La section est représentée au comité départemental jusqu'à 20 membres actifs par deux délégués et un suppléant nominativement élu qui a les droits et les mêmes devoirs que le titulaire en l'absence de celui-ci y compris le droit de vote dans toutes les structures.

Au-dessus de 20 membres actifs, par un délégué supplémentaire par tranche de 20 jusqu'à 60 membres actifs et deux suppléants nominativement élus et ensuite par un délégué supplémentaire par tranche de 50 membres actifs.

Le comité départemental élit pour trois ans par bulletin secret "à la majorité absolue à deux tours s'il y en a un troisième, la majorité relative sera requise, en cas d'égalité des voix le plus ancien militant sans discontinuité dans le mouvement est élu" ses délégués au comité ou conseil régional. Ceux-ci devront avoir un minimum de deux ans d'action militante de base.

Jusqu'à 100 membres actifs : 2 délégués, 2 suppléants. Plus un délégué supplémentaire et un suppléant de 101 à 500 membres actifs. Plus un délégué supplémentaire et un suppléant au-dessus de 500 membres actifs.

Le comité national est composé des délégués élus par les régions et six permanents élus par leur collègue ainsi que leur conjoint.

RÉGION

Représentativité

Un(e) délégué(e) pour les régions comprenant au moins trois sections dans deux départements différents et de moins de 800 membres actifs.

Deux délégué(e)s pour les régions de plus de 800 membres actifs.

Elections

Afin que les élections se déroulent le plus démocratiquement possible, la région communique aux comités départementaux et aux sections isolées, les curriculum vitæ des candidats retenus afin de faciliter la responsabilité du choix.

Pour les régions à deux délégués, il est bon qu'il y ait entente préalable sur l'origine géographique afin d'éviter les rivalités locales et départementales. Pour ces régions, il serait souhaitable d'avoir une femme et un homme.

La détermination du nombre des délégués se fait à partir des cartes de membres actifs adultes réglées au secrétariat national **avant le 31 juillet de l'année en cours.**

Pour être candidat(e), *extrait de l'article 12 du R. I. :*

La recherche se fera parmi les membres élus des comités de section, après avis favorable

desdits comités et des conseils ou comités départementaux concernés.

Il doit y avoir plus de candidats que de postes à pourvoir afin de rendre les choix effectifs.

Déroulement

L'élection du ou des délégués se fait à partir des candidats préalablement acceptés au cours d'un comité ou d'un conseil régional sur le vu du curriculum vitae Vie Libre.

Elle s'effectue de la manière suivante :

- 1) l'appel des candidatures sera lancé par le comité ou le conseil régional ou le délégué national ou le permanent,
- 2) la recherche des candidats et leur élection se feront pour le collège "titulaire" et pour le collège "suppléant" (vote séparé) au niveau de la section, puis du comité départemental. Ce vote doit figurer sur l'ordre du jour de la réunion,
- 3) vote au niveau régional par mandat (1 mandat égale 10 cartes roses). Ce vote se fait à bulletin secret.

NATIONAL

Le délégué national est élu pour trois ans. L'ensemble des délégués, toutes régions confondues, est renouvelable par tiers tous les ans et rééligible. Il prend ses fonctions au cours du Conseil national de l'année de son élection.

"Non-cumul" : Extrait de l'article 12 du R.I.

Le délégué national et son conjoint ne peuvent en aucun cas cumuler une autre responsabilité dans le Mouvement Vie Libre au niveau région, département ou section.

Rôle des délégués (suite)

Suppléant

(*extrait article 12 du R.I.*)

Chaque région Vie Libre doit élire en même temps et de la même manière que le délégué national, son suppléant.

Celui-ci n'entre en fonction qu'en cas de vacance du poste du titulaire sur convocation du bureau national.

Celui-ci aura les mêmes droits que le titulaire du poste pendant l'absence de celui-ci.

Le suppléant est tenu au courant des comités nationaux par le titulaire et reçoit les comptes rendus.

Suppléance du Président national, du Secrétaire général et du Trésorier national.

(*CF Comité national du 9/12/73*)

Ces responsables nationaux étant à l'origine titulaires d'une région, les suppléants deviennent titulaires immédiatement après la présentation du bureau, lors du Conseil national et de ce fait sont d'office au comité national.

Comité

Pour être candidat(e) délégué(e) au comité national, quatre années d'adhésion sans discontinuité seront respectées et chaque candidat aura exercé des responsabilités dans une section ou au niveau départemental ou régional. Il aura également participé à un stage organisé par le mouvement Vie Libre.

Le délégué national doit avoir une parfaite connaissance des statuts et du règlement intérieur. Il veille à leur application à tous les niveaux.

Rôle

(*extrait article 12 du R.I.*)

Veiller à maintenir et à développer l'esprit du mouvement

dans leur région avec l'appui des différentes structures.

Régler les litiges qui lui seront soumis dans un esprit d'amitié, de compréhension mais aussi de fermeté.

En dernier ressort, demander l'arbitrage du comité national. Pour sa formation, **le délégué est toujours à l'écoute**, il suit l'actualité sociale, médicale, syndicale, politique, culturelle, mais en aucun cas ne fait prévaloir des idées politiques, syndicales, religieuses ou philosophiques.

Le délégué national doit avoir une parfaite connaissance de sa région avec l'ensemble des responsables des structures de cette région avec une attention

particulière aux sections isolées ou en difficultés.

Avec l'aide des responsables régionaux, il représente officiellement le Mouvement Vie Libre près de tous les organismes régionaux.

Conclusion

Etre délégué au comité national suppose une prise de responsabilités.

Il faut avoir à l'idée d'être élu au Conseil d'Administration et de ce fait postuler à une responsabilité dans le bureau national.

C'est pourquoi, le délégué doit avoir le souci tout particulier de sa formation.

Le rôle des délégués départementaux et régionaux

Elus par leur comité au cours de l'assemblée générale de la section ou du département, ils entreront en fonction le jour de l'assemblée générale départementale ou régionale.

Ils peuvent être candidats aux responsabilités dans le bureau départemental ou régional.

En équipe, ils auront pour rôle de veiller au maintien de l'esprit du Mouvement dans l'ensemble du département ou de la région.

Animer, aider, coordonner l'action des sections tant auprès des malades qu'auprès des services médicaux sociaux.

- ⇒ Prévoir et gérer sous contrôle des trésoriers, les finances départementales ou régionales.
- ⇒ Lancer des nouvelles sections où il n'en existe pas encore.
- ⇒ Organiser des congrès départementaux ou régionaux.

- ⇒ Organiser des journées d'étude.
- ⇒ Coordonner toutes les demandes de subventions.
- ⇒ Représenter le Mouvement auprès des organismes départementaux ou régionaux, publics, semi-publics ou privés.
- ⇒ Etre en relation avec leurs délégués nationaux à la région et leur remettre chaque trimestre les rapports d'activités, les situations financières de l'ensemble du département ou de la région et les relevés de cotisations.
- ⇒ Participer à l'élaboration des rapports nationaux d'activités, d'orientation et de finances du Mouvement.

Louis LE BLEVEC

Formation

La formation a deux objectifs :

- ☞ d'une part, l'échange avec d'autres de son expérience,
- ☞ d'autre part, l'apport d'information à partir de ces expériences.

Aujourd'hui, on ne trouve plus aussi facilement un emploi pour un buveur guéri. Alors que cela était facile, il y a des dizaines d'années. La société évolue au plan social, plan des valeurs, de nos réactions de la communication.

Pour un bon fonctionnement de l'association, il faut que le plus grand nombre des militants puissent se situer et l'action qu'ils mènent dans ces évolutions.

Il faut aussi qu'ils acquièrent ou qu'ils développent leur capacité pour agir plus efficacement. Ceci de manière à ce que les militants deviennent des participants à l'action du Mouvement et à son évolution, même si les idées de base restent toujours les mêmes.

Il faut que chaque militant puisse :

- ▼ approfondir son savoir sur les objectifs et l'organisation du Mouvement,
- ▼ développer ses connaissances générales,
- ▼ consolider et élargir ses capacités de communication,
- ▼ renforcer ses aptitudes personnelles et relationnelles.

Itinéraire

Le Mouvement, à travers ses décisions et ses propositions, a mis en place un itinéraire de formation.

Celui-ci commence quand un malade accepte de parler avec un militant de sa maladie, puis qu'il le fait devant un groupe.

Ensuite quand on lui propose et qu'on l'aide à prendre une responsabilité. Ce peut-être l'organisation de la salle de réunion, l'accompagnement d'un plus ancien pour aller visiter un malade alcoolique, la prise de notes au cours d'une entrevue, etc.

Ces premières responsabilités sont la base de la formation comme pour la guérison, la reconnaissance par la personne de sa maladie.

Sans cette première expérience du contact avec les autres, la formation ne peut pas s'enraciner sur une expérience : c'est-à-dire l'échange avec les autres des problèmes rencontrés et la nécessité de nouvelles connaissances pour avancer.

Chaque équipe locale, départementale ou régionale met en place des rencontres ou des formations que l'on appelle "Journée d'étude" pour approfondir un problème. De nombreux thèmes sont abordés tels que :

L'alcoolisme chez la femme, la maladie de l'entourage, l'alcoolisme et ses risques, la prévention à l'école, Vie Libre dans la société actuelle, la rechute, etc.

Ce peut être un débat informel ou en commission ou avec l'apport d'un expert (médecin, assistante sociale, professeur).

Ensuite, Vie Libre propose, aux équipes qui le souhaitent, d'organiser avec elles des stages décentralisés. Ceux-ci sont programmés sur deux jours. Ils abordent les sujets suivants :

- ⇒ L'historique de l'association,
- ⇒ L'esprit du Mouvement suivant la charte,
- ⇒ Les objectifs de Vie Libre,
- ⇒ L'organisation et le fonctionnement du Mouvement.

Moyens

Les moyens dont dispose Vie Libre pour aider à l'action quotidienne et à la formation.

Ultérieurement, le militant peut suivre **un stage qu'on appelle 1^{er}**

degré mais qui a pour objectif de le rendre plus compétent au niveau de l'expression écrite et orale, pour effectuer des démarches, contacts, entrevues, prise de parole et pour pouvoir participer plus activement aux diverses réunions organisées au sein du Mouvement. Pour cela, approfondir :

- ☛ Les notions de besoins et réalité de la personne humaine,
- ☛ La place de Vie Libre dans la vie associative,
- ☛ Les originalités de notre démarche auprès des malades alcooliques.

Après quelque temps de mise en pratique, le militant peut participer à **un stage de 2^e degré** qui a pour but d'acquérir ou de développer :

✓ d'une part, le rôle de responsable d'équipe ou de groupe sur le plan national. Pour cela, mieux connaître les phénomènes qui interfèrent dans les relations humaines entre les participants et membres de ce groupe pour pouvoir les maîtriser plus facilement,

✓ d'autre part, perfectionner la pratique de l'animation de groupe en approfondissant les notions de fonction, de structuration, d'organisation et d'animation de réunion,

✓ enfin les **stages de responsable** pour leur permettre de prendre du recul par rapport à leur responsabilité et :

- ☞ analyser leur pratique de fonctionnement,
- ☞ perfectionner leur capacité pour exercer leur fonction.

D'autres stages ont lieu soit sur un week-end, soit sur une semaine :

- ☞ Stage concernant **les DVL** (Délégués Vie Libre Prison),
- ☞ Stage **Hommes et Femmes**.

L'action de formation n'est pas isolée mais au contraire intégrée à toute la promotion que les buveurs guéris acquièrent tout au long de leur parcours dans notre association.

Communication

Dans tous les procès-verbaux d'élection des structures, nous avons le délégué à la communication.

Qu'est-ce que la communication ?

Qu'est-ce qu'un délégué à la communication ?

COMMUNIQUER

C'est transmettre un message à quelqu'un. Dans toutes nos relations individuelles ou collectives, nous savons que les différents individus ne nous entendront pas de la même façon et qu'il faudra adapter notre discours à ces différentes relations.

Notre message Vie Libre ne passera pas de la même manière suivant que l'on s'adresse à un malade alcoolique, un médecin, un psychologue et aussi suivant le caractère de la personne.

Sans rien trahir de nos idées, de nos objectifs, de ce que nous faisons, nous pouvons adapter notre discours à la ou aux personnes que nous avons en face de nous, pour mieux leur faire comprendre notre message.

Celui-ci n'est pas simple.

Alors que, culturellement, l'alcool est perçu par la plupart de nos concitoyens comme convivial, festif, il faut leur faire comprendre que **l'alcool est une drogue** et certainement la plus dangereuse en France.

Alors que certains pensent qu'on est guéri que quand on peut reboire modérément de l'alcool, nous avons l'expérience que seule une abstinence totale peut permettre cette guérison.

Celle-ci étant acquise quand on a arrêté de boire et quand on est "bien dans sa tête, dans son corps et avec les autres" et que l'on n'a plus de problème avec le produit. Alors que les malades alcooliques sont considérés comme irrécupé-

rables, par certains, nous prôtons un Mouvement qui est animé du bas en haut par des buveurs guéris et des abstinentes volontaires.

Entre nous, même le message est parfois difficile à passer, quelques malades en voie de guérison ne sont pas persuadés de celle-ci.

DÉLÉGUÉ

À LA COMMUNICATION

Son rôle, c'est transmettre un message :

- Soit à l'intérieur du Mouvement
- Soit à l'extérieur du Mouvement.

Il doit tout d'abord repérer tous les supports de communication.

A l'extérieur

- ☞ Les journaux d'importance, départementaux ou régionaux (*Ouest-France, La Voix du Nord, Le Courrier Picard, etc.*), ceux locaux, de la mairie, de la paroisse ou d'associations,
- ☞ les radios qui diffusent sur le secteur,
- ☞ les télévisions en particulier régionales.

A l'intérieur

Nous avons le journal **Agir**.

Libres étant destiné aux adhérents de l'association mais aussi à l'extérieur pour toute personne concernée par le problème alcool.

Si on veut écrire dans *Libres*, il faut d'abord analyser les rubriques. Savoir ce que l'on veut dire.

Par exemple, si on veut faire connaître à tous les lecteurs une action réalisée par sa structure, on va choisir la rubrique "**Sur tous les fronts**" et se rendre compte qu'il faut des photos et un article de 500 à 1 000 signes*.

Si on veut faire parler une association, un club ou les responsables d'un centre, on va proposer la rubrique "**Rencontre avec**".

Un buveur guéri qui a un hobby : "**Coup de cœur**".

Un sujet qui concerne toute la société sans lien obligatoire avec l'alcool : "**Temps présent**".

En sachant que ces rubriques comportent deux pages et qu'il faudra 5 000 signes (2 500 par page) plus trois ou quatre photos pour pouvoir choisir.

Un témoignage : "**Histoires vraies**", avec une photo et 2 500 signes.

Et avant de commencer, téléphonez au comité de rédaction pour savoir dans quelles conditions l'article peut passer.

Pour tous les journaux, les radios, etc., c'est la même démarche.

A travers quelle expérience, quel témoignage, quelle histoire, je peux faire passer mon message.

Dans un journal ou une radio, ça peut être une interview ou un article, mais aussi le rappel de lieux et horaires des permanences et équipes de base, etc.

* Pour compter le nombre de signes dans une page, on compte dans une ligne le nombre de lettres et de blancs et on multiplie par le nombre de lignes.

Action représentative

On peut demander une entrevue à un responsable politique ou médiatique pour de nombreuses raisons, mais cela est souvent pour obtenir soit :

- Un local permanent ou intermittent pour les réunions d'une équipe de base,
- Une interview ou un article pour faire connaître l'association,
- Une subvention pour permettre à l'association de fonctionner,
- Une invitation à participer à une rencontre,
- Défendre une position de Vie Libre à l'occasion d'une élection ou d'un texte de loi, etc.

On peut distinguer trois temps : un avant, un pendant et un après l'entrevue. A tous les stades, il faut mieux faire une action collective, réfléchir à quelques-uns : il y a plus d'idées dans quelques têtes que dans une seule.

Prenons un exemple, nous allons voir un maire qui ne connaît pas Vie Libre, pour lui demander ce qui est en sa possibilité de faire pour aider à l'activité de l'association et qu'il soit persuadé que c'est dans son intérêt de nous aider.

AVANT...

Nous allons réfléchir aux thèmes que nous pouvons aborder avec lui :

La présentation de Vie Libre (créé en 1953 - Reconnu d'Utilité Publique, de Jeunesse et des Sports et d'Education Populaire - Indépendant - Guérison et Promotion des malades alcooliques et de leur famille - Prévention - Lutte contre les causes - Formation - Information - Populaire - Familial - Complémentaire "médico-social").

La présentation des activités de la structure locale sur la commune ou les communes avoisinantes (équipes de base, permanence, suivi des malades, loisirs, partenaires, responsables, communes ou quartiers touchés par notre action, etc.

Les lieux dans sa commune où l'alcool sévit et enclenche des bagarres, rixes, etc. (l'alcool permet le passage à l'acte).

Comment on peut aider à résoudre ou diminuer ces problèmes.

Suivant les thèmes qui peuvent être plus nombreux, déterminer celui ou celle qui va les défendre.

Choisir le responsable de délégation et celui qui va faire le procès-verbal. Déterminer les temps de parole.

Il faut écrire pour demander l'entrevue et ne pas oublier quelques jours après

de téléphoner pour savoir quelle suite est donnée.

PENDANT...

Fixer une heure de rendez-vous quelques minutes avant l'entrevue, pour que tout le monde soit là.

Le responsable de délégation se présente et présente les membres de la délégation : noms, responsabilités, mais aussi buveurs guéris ou abstinents volontaires ou sympathisants, ce qui peut permettre des questions.

Il est attentif aux réactions du maire, pour voir s'il a l'envie de poser une question, s'il faut raccourcir l'entrevue. A la fin des interventions, il va énoncer comment la commune peut aider l'association, local, subvention, faire connaître Vie Libre, etc.

Après la discussion dont les conclusions sont positives ou négatives, il remercie au nom de la délégation d'avoir été reçu et écouté.

S'il y a des décisions positives, il est intéressant avant la fin de l'entrevue de les résumer pour que toutes les parties présentes soient bien d'accord.

Le responsable est aussi chargé d'adapter le déroulement de l'entrevue aux demandes du maire.

Il est possible qu'il souhaite connaître notre action en posant des questions. Peut-être qu'il va vouloir se faire préciser des points. Les membres de la délégation répondront en fonction des thèmes qu'ils doivent défendre.

Le responsable ou un membre de la délégation doit pouvoir aussi aider quelqu'un qui "panique".

APRÈS...

Après quelques jours, il semble bon

de se revoir pour examiner ensemble ce qui a fonctionné ou pas de manière à améliorer de prochaines entrevues.

D'écrire pour :

- remercier le maire de nous avoir reçu, de l'ambiance qu'il a créée (accueil, ambiance, déroulement),
- pour évoquer les engagements pris de part et d'autre. Que nous ferons tout notre possible pour être disponible si lui ou son service social ont un besoin particulier.

Pour ces entrevues, il faut bien connaître :

- ✓ Vie Libre, sa Charte, ses particularités et ses 16 propositions,
- ✓ L'action que l'on mène au plan local, départemental, régional ou national,
- ✓ Enfin les différents échelons politiques et sociaux :

National

Assemblée nationale, Sénat

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Région

Conseil régional

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS)

Département

Conseil général

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM),
Caisse d'allocations familiales (CAF)

Canton

Syndicat intercommunal

Commune

Conseil municipal

Service Social
Aide aux associations :
Publication locale
Mise à disposition locaux
Subventions

Calendrier du Mouvement "Vie Libre" 1999

Vivre la vie de notre Mouvement suppose de l'organisation et la mise en place d'un calendrier dans les structures.
Nous vous proposons un schéma. Celui-ci pourra vous aider à faire le vôtre.

RESPONSABLES				PLAN DE TRAVAIL					Agir	Libres	
Equipe de base	Section	Département	Région	National	Objectifs	Développement	Finance	Formation	Communication	N°	N°
« Un enrachement dans de petites équipes de base »	Un comité responsable à tous les échelons :				Guérison malades alcooliques Objectifs votés au Conseil national Priorités que se donnent les structures Commissions jeunes, femmes, prisons, entreprise, etc	<ul style="list-style-type: none"> * Attention au fonctionnement des structures * Priorité départ. commune. * Campagne quartier. * information, Libres, cartes vertes. 	<ul style="list-style-type: none"> * Où peut-on avoir financement, pourquoi avec quel projet. * Point régulier sur les dépenses bureau et comité * Contrôle par expert-comptable 	<ul style="list-style-type: none"> * Décision de stage décentralisé, journée d'étude... * Participation stages nationaux * Autres 	<ul style="list-style-type: none"> * Repérage du plus possible de journaux, radios, etc., sur notre structure * Priorité d'information * Libres et Agir 		
	* Suivant les structures précisions plan de travail : Qui est responsable de quoi ?										
	Ass. Générale Remontée Abonnements « Libres » et « Agir »				COORDINATION	OBJECTIFS	ADHESIONS	Point finance	Stages : * Femmes à Marly du 11 au 16 janvier * Trésoriers à Bordeaux du 25 au 30 janv.	172	233
Point sur les malades alcooliques contactés											
					DE	D.	CONTACT	Rapport financier contrôlé envoyé pour le 31 mars	1er degré à La Réunion du 22 au 27 févr.	173	
Point sur les partenaires de l'équipe de	A. G. Election bureau et délégué au C. R. Envoi P. V.										
					LA	CTION	Revoir les non renouvellements Pourquoi ? Les adhésions	Point finance	1er degré à Aix en Provence 19 au 24 avril		235
de											
					CTION	CTION	CA CN le 11 CN et Resp. Région les 12 au 13 juin	Trésorier à Mâcon du 17 au 22 mai DVL P a 4 au 6 juin et 18 au 20 juin			

